RAPPORT ANNUEL

2023

SUPERBLOOM

FONDS DE DOTATION

1 | LA GENÈSE

Au cours de l'année 2021, la famille Rolland, représentée par Yann et Marie-France Rolland, et leurs enfants ont choisi de fonder le fonds de dotation SUPERBLOOM afin d'incarner leurs valeurs au sein d'une aventure philanthropique partagée.

Yann Rolland, entrepreneur nantais, a dirigé pendant 26 ans l'entreprise CETIH à Machecoul (Loire-Atlantique) et en est devenu progressivement l'actionnaire majoritaire. CETIH est une entreprise industrielle française, spécialisée dans les secteurs de l'enveloppe de l'habitat et de la rénovation énergétique. Riche d'un savoir-faire de plus de 48 ans et de l'expertise de ses 1500 collaborateurs, le groupe CETIH commercialise plusieurs gammes de portes d'entrée & fenêtres multi-matériaux, solutions solaires, ventilation et isolation. CETIH réalise un chiffre d'affaires de plus de 300 M d'€. En tant qu'Entreprise à Mission, CETIH s'engage pour une entreprise et un habitat harmonieux, durables et tournés vers l'Humain.

Au moment de la transmission du groupe CETIH en 2021, Yann Rolland avait le sentiment que l'argent issue de la vente des titres CETIH ne revenait pas uniquement aux seuls actionnaires. La dépossession partielle au profit d'une fondation actionnaire, lui est apparu comme une évolution naturelle. Il a ainsi décidé de faire don de près de la moitié de sa participation CETIH au fonds de dotation SUPERBLOOM créé pour l'occasion avec sa femme et ses enfants.

SUPERBLOOM devient ainsi le principal actionnaire, stable et de référence, du groupe CETIH. Ses moyens, et en priorité les dividendes dont il bénéficiera, lui permettent de se projeter dans une action philanthropique à long terme.

Ainsi, la famille Rolland souhaite contribuer, à sa mesure et en priorité en France, à une action positive et durable en faveur du bien commun.

Le Fonds de dotation SUPERBLOOM a pour objet d'initier, de co-construire, de soutenir et d'accompagner des projets d'intérêt général, dans les domaines :

- de l'**éducation**. SUPERBLOOM s'intéresse en particulier aux innovations et alternatives éducatives, qui favorisent les talents individuels, dans un esprit de coopération plus que de compétition. Il encourage des projets qui permettent l'épanouissement personnel, l'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité, sensibilisent à la place de la sexualité, et qui intègrent la prise en compte des défis sociaux et environnementaux du XXIe siècle, dans une approche locale et écosystémique.
- des **femmes en situation de précarité**, pour les aider dans leur parcours de vie face à différentes épreuves, quelles qu'en soient les raisons (économiques, affectives, culturelles, de santé, de handicap...). SUPERBLOOM encourage des innovations en faveur du respect des femmes, de l'égalité homme-femme, et de l'épanouissement des femmes dans la société.

À la suite de la création de SUPERBLOOM, la famille Rolland s'est donnée un semestre pour s'immerger dans le champ philanthropique avec l'aide du cabinet de conseil, Prophil, dont la mission est d'accompagner des familles et des entrepreneurs dans leurs projets en faveur du bien commun. Prophil a ainsi organisé différentes

rencontres et voyages d'études pour permettre à la famille Rolland de découvrir des initiatives et acteurs inspirants en lien avec l'objet social de SUPERBLOOM. L'objectif de ces rencontres étaient de préciser le type de projets que la famille souhaite soutenir ou initier, ses critères de sélection et son mode opératoire.

Le début d'année 2022 a été marquée par le recrutement d'une déléguée générale afin de structurer la démarche philanthropique de SUPERBLOOM, de mettre en place les premiers soutiens et d'assurer le fonctionnement courant de l'ensemble des activités.

Au cours de l'exercice 2022, SUPERBLOOM a redistribué 541 000 € en soutenant une vingtaine d'associations :

- soit pour un soutien pluri annuel pour une période de 3 ans : 11 conventions de Mécénat ont été signées avec des associations ;
- soit par un don ponctuel pour l'année 2022 : 9 associations ont été soutenues par un don ponctuel.

Au cours de l'année 2023, SUPERBLOOM a poursuivi sa mission philanthropique. Le détail de ces soutiens est présenté dans la suite du rapport.

2 | L'ANNÉE 2023

2.1 LES FAITS MARQUANTS

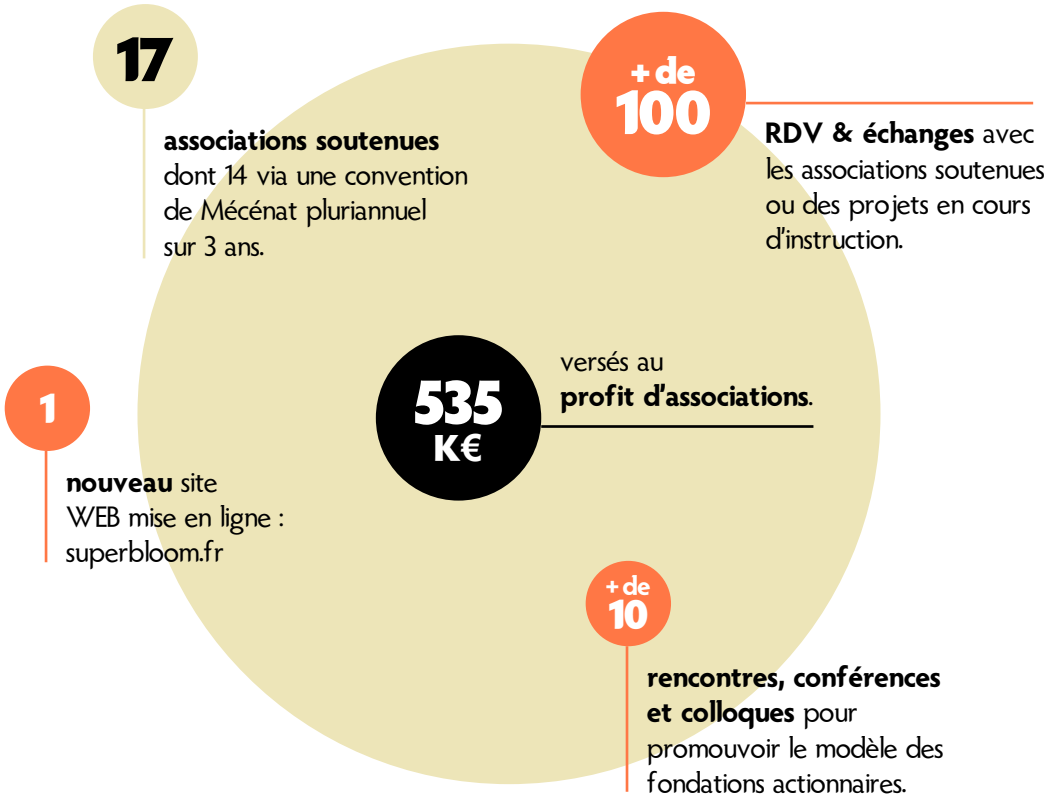

2.2 LES ACTIONS PHILANTHROPIQUES

Au cours de l'exercice 2023, SUPERBLOOM a soutenu 17 associations d'intérêt général :

- Signature de 3 nouvelles conventions de Mécénat avec des associations pour un soutien pluri annuel sur 3 ans.
- Poursuite des engagements auprès des 11 conventions de Mécénat signées en 2022.
- 3 projets ont été soutenus par un don ponctuel.

Au total, SUPERBLOOM a redistribué 535 000 € au cours de l'exercice 2023.

Liste des associations soutenues en 2023 :

Etre, le réseau des Écoles de la Transition Écologique est une association qui fédère les écoles Etre au niveau national et les accompagne dans leur développement. Les écoles Etre sont des organismes de formation qui sensibilisent et forment des jeunes décrocheurs âgés de 16 à 25 ans aux métiers de la transition écologique : éco construction, agriculture urbaine, réparation de vélos, ENR, économie circulaire, etc. Les principes pédagogiques fondamentaux de l'école sont l'apprentissage par le faire (ateliers et chantiers collectifs), la rencontre de professionnel.les, et l'accompagnement personnalisé de chaque jeune accueilli.e.

ecole-transition.eu

Ecolhuma

L'éducation au cœur

Ecolhuma (anciennement SynLab) a été créée en 2012 en partant d'une idée simple et forte : les enseignants sont la meilleure chance de réussite pour les jeunes défavorisés. Sa mission est de soutenir les enseignants et chefs d'établissement, pour faciliter la réussite des 12 millions d'élèves en France, notamment à travers différents dispositifs d'accompagnement, en ligne ou en présentiel. Ecolhuma agit maintenant depuis plus de 10 ans et mobilise déjà plus de 135 000 enseignants et chefs d'établissements en France..

ecolhuma.fr

École Arborescences à Nantes accueille des élèves détectés comme haut potentiel et les aide à développer leur autonomie, leur vivre ensemble, leur créativité et leur motivation interne afin qu'ils atteignent leur potentiel scolaire de façon heureuse.

arborescencesnantes.org

Le Lieu Utile

Le Lieu Utile est un collectif de citoyens pour la coéducation à l'écocitoyenneté en milieu urbain qui dispose d'une école primaire à pédagogies actives pour les 3-12 ans à Bouguenais.

lelieuutile.jimdofree.com

IFF Europe est un établissement privé d'enseignement supérieur à Angers pour aider les étudiants à mieux définir leur orientation et acquérir les compétences pratiques et théoriques, utiles à leur insertion et à la prise de responsabilités au service du bien commun et de l'intérêt général.

iffeurope.fr

Ulterïa - Elise, l'école de l'écologie intégrale est un écosystème créateurs de valeurs pour l'Homme et le Vivant qui intègre une école / éducation Montessori.

ecole-montessori-elise.com

La Maison des Femmes de Saint-Denis est un lieu de prise en charge unique des femmes en difficulté ou victimes de violences. Rattachée à l'hôpital Delafontaine, elle propose une prise en charge pluridisciplinaire de proximité, avec un guichet unique. Elle a été créée en juillet 2016 par la Dr Ghada Hatem. Elle intervient aussi dans les domaines de la prévention, de l'éducation et de la santé publique.

lamaisondesfemmes.fr

SOlidarité femmeS - Loire Atlantique vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales ou familiales et leur entourage (enfants, proches...) afin de leur permettre de sortir du cycle de la violence, de la peur et de la culpabilité.

solidaritefemmes-la.fr

FNSF - La Fédération Nationale Solidarité Femmes est un réseau de 81 associations qui partout en France accueillent, accompagnent et hébergent les femmes victimes de violences et leurs enfants. Gère le 3919 - service d'écoute accessible 24h/24 et 7j/7 à destination des femmes victimes de violences.

solidaritefemmes.org

Joujou est un atelier qui propose un parcours d'insertion pour des personnes éloignées de l'emploi, à travers une activité de collecte, de tri, de nettoyage, de valorisation puis de vente de jouets de seconde main.
Une boutique a ouvert à Nantes.

atao-insertion.fr

Rejoué donne une seconde vie aux jouets grâce au travail de femmes et d'hommes accompagnés vers l'emploi durable et l'inclusion sociale. Les jouets, jeux et livres sont collectés principalement auprès des citoyens ou au sein des entreprises. Ils sont ensuite triés selon les normes de sécurité, testés, complétés et nettoyés écologiquement puis vendus à petits prix aux professionnels de l'enfance, aux familles ou offerts à des enfants qui en ont besoin grâce au soutien d'entreprises partenaires.

rejoue.asso.fr

La Prairie Établissement scolaire au cœur de Toulouse qui promeut le développement des méthodes d'enseignement d'éducation nouvelle répartis en 8 classes au collège et 12 classes en élémentaire.

ecolecollege-laprairie.fr

iKi iKi est une association qui propose une approche originale, bienveillante et créative de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle adaptée à chaque tranche d'âge, de l'enfance à l'adolescence (3-15 ans). L'association met en place des animations et créer des outils clé-en-main à destination des établissements scolaires, des structures qui accueillent les familles et pour les professionnels de l'enfance..

iki-iki.fr

Ma Chance Moi Aussi accompagne les enfants les plus vulnérables issus de familles en fragilité éducative dans les quartiers prioritaires. À travers une prise en charge éducative et pédagogique globale, en complément de l'école, l'association agit en prévention précoce (à l'âge de 6 ans) et tout au long de la scolarité. Le soutien de SUPERBLOOM est fléché vers le développement de l'association sur le territoire de Nantes.

machancemoiaussi.org

APM - Association pour la Promotion de la Pédagogie Montessori
L'association a pour objet principal de promouvoir la pédagogie Montessori en créant une ou plusieurs écoles Montessori, ainsi qu'un ou plusieurs établissements de formation d'éducateurs à la pédagogie Montessori..

association-montessori.org

Resonantes a pour objet de prévenir et de lutter contre les violences sexistes et sexuelles en sensibilisant les publics et plus particulièrement les 15-24 ans et les jeunes adultes. Resonantes est un espace de création et de diffusion d'outils de sensibilisation et de prévention en direction des particuliers et aux services des professionnels.

association.resonantes.fr

La Fondation territoriale Loire-Atlantique (FT44) a pour objet principal de réduire les inégalités sociales, sociétales et environnementales en Loire-Atlantique en menant ou soutenant des actions d'aide à toutes œuvres d'assistance et de bienfaisance à destination des personnes en situation difficile ou modeste afin d'améliorer leurs conditions de vie. Le soutien de SUPERBLOOM est fléché sur l'AAI : "Agir pour l'égalité des chances des jeunes en Loire-Atlantique".

fondationterritoriale44.org

2.3 LES ACTIONS DE PLAIDOYER

Faire rayonner le modèle de la fondation actionnaire et inspirer d'autres entrepreneurs français c'est aussi ça la mission de SUPERBLOOM !

En 2023, Yann Rolland a participé à différentes conférences et colloques pour promouvoir le modèle des fondations actionnaires, notamment :

Date	Theme	Lieu
Janvier 2023	Rencontre avec Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de Loire.	Nantes
Février 2023	Témoignage lors d'une pleinière FBN Pays de Loire "Comment articuler philanthropie et entreprise familiale ?".	Nantes
mars 2023	Témoignage devant 40 jeunes à l'école d'enseignement supérieur IFF Europe.	Angers
Avril 2023	Intervention au Club ETI Pays de Loire à l'Hotel de Région.	Nantes
Juin 2023	Témoignage devant des Entreprises / organisée par Charles Bienaime / Meeschaert.	Strasbourg
Juin 2023	Table ronde organisée par le cabinet Delsol : "Entreprise familiale : la céder, la transmettre ou la sanctuariser."	Paris
Juin 2023	Sommet des Napoleons - témoignage avec Virginie Seghers.	La Baule
Octobre 2023	Table-ronde au Mécène Forum à Lyon - Les fondations actionnaires : un nouveau modèle de transmission et de partage de la valeur.	Lyon
Novembre 2023	Congrès des notaires à Paris - intervention avec Virginie Seghers lors d'une table ronde sur le thème Philanthropie : la mutation de l'entreprise.	Paris

2.4 L'ANNÉE EN IMAGES

Janvier 2023
Séminaire de prise de parole en public avec ETHOS, société de conseil et de formation.

Avril 2023
Intervention de Yann Rolland et François Guerin au Club ETI Pays de Loire à l'Hôtel de Région.

Mai 2023
Déjeuner des partenaires d'Ecolhuma.

Juin 2023
Intervention de Yann Rolland et avec Virginie Seghers au Sommet des Napoléons à la Baule.

Septembre 2023
Signature de la convention de mécénat avec les fondateurs de l'association APM.

Octobre 2023
Inauguration de la nouvelle boutique du projet Joujou à Nantes.

Décembre 2023

Signature de la convention de mécénat avec Diariata N'Diaye, fondatrice de l'association Résonantes.

3 | FONCTIONNEMENT INTERNE

3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le fonds de dotation est administré par un Conseil d'administration composé de deux collèges :

- Le collège des Fondateurs, composé par la famille Rolland, représentée par Yann et Marie-France Rolland, et leurs enfants.
- Le collège des personnalités qualifiées, composé actuellement d'un membre indépendant désigné par le collège des Fondateurs, et choisi en raison de ses compétences de nature à favoriser les activités du fonds. Bruno Hug de Larauze est statutairement désigné comme premier membre du collège des personnalités qualifiées.

Le conseil d'administration s'est réuni plusieurs fois au cours de l'exercice 2023.

3.2 DIRECTION OPÉRATIONNELLE

Une déléguée générale a été recrutée à Nantes en février 2022, Hortense Vourc'h dans le cadre d'un CDI à temps partiel afin d'assurer le fonctionnement courant de l'ensemble des activités philanthropiques et administratives du fonds de dotation, sous la supervision des membres du conseil d'Administration.

3.3 COMITÉ CONSULTATIF

Conformément à la loi, SUPERBLOOM a désigné un Comité consultatif d'investissement composé de deux personnalités qualifiées extérieures au Conseil d'administration :

- Ludovic Griveau, Associé Expert Comptable chez Baker - Tilly.
- Bertrand Costes, Responsable adjoint Echiquier Gestion Privée - Paris.

Le Comité consultatif est chargé de faire des propositions de politique de placements au Conseil d'administration et d'en assurer le suivi.

4 | INSTRUCTION D'UN PROJET

Conditions d'éligibilité

- Projets portés par des organismes à but non lucratifs. Seul un organisme d'intérêt général peut présenter un projet et le soutien accordé concerne aussi bien les frais de fonctionnement que d'investissement.
- Critères de convergence avec l'objet social et les priorités définies par SUPERBLOOM.
- SUPERBLOOM ne finance pas les projets :
  - Portés par des partis / groupements politiques, organisations syndicales.
  - Individuels, ainsi que les projets de structures associatives créées pour défendre la cause d'un individu.
  - Proposés par des structures commerciales, à but lucratif, promotionnel ou publicitaire.

Procédure de sélection des projets

Dans un premier temps, les dossiers sont examinés par la déléguée générale du fonds de dotation.

Si celui-ci est éligible, il sera présenté à la famille Rolland qui prendra une décision quant à une instruction plus approfondie du projet. Si votre projet a retenu notre attention, un rendez-vous sera fixé avec le porteur de projet afin d'échanger sur le projet et les conditions du partenariat.

La décision finale sera rendue suite à une délibation du conseil d'administration de SUPERBLOOM.

SUPERBLOOM

FONDS DE DOTATION